



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 23 janvier 2023.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 31 janvier 2023 à 20h00 dans la Salle du Conseil et des Mariages, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

La séance du Conseil sera précédée, à 19 heures, de la prestation de serment des Conseillers du Conseil communal des Enfants. Nous comptons vivement sur votre présence.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale,


Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,


Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. SECRETARIAT

- 1.1. Application du droit à interpellation du public – Prise d’acte de l’irrecevabilité d’une demande d’interpellation ;
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2022 ;
- 1.3. Désignation d’un représentant communal au sein des organes de l’Association Chapitre XII de la Résidence Eugène Malevé ;
- 1.4. Désignation d’un délégué au sein de l’Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) ;
- 1.5. Convention de gestion des sacs poubelles communaux payants entre la Commune d’Orp-Jauche et l’Intercommunale du Brabant wallon – Approbation de l’avenant n°5 ;
- 1.6. Convention de collaboration pour la collecte des ordures ménagères et des encombrants à domicile entre la Commune d’Orp-Jauche et l’Intercommunale du Brabant wallon – Approbation de l’avenant n°2;
- 1.7. Règlement complémentaire sur la circulation routière – Aménagement de mesures de sécurité pour réduire la vitesse et le transit dans le village de Noduwez ;

2. PATRIMOINE

- 2.1. Mise en vente de l’église Saint-Pancrace de Maret – Décision de principe et approbation des conditions ;

3. MARCHES PUBLICS

- 3.1. Convention entre la Commune et la société IDEA relative à la mise à disposition d’un véhicule publicitaire à destination du service Jeunesse et ATL – Approbation ;
- 3.2. Marché de travaux ayant pour objet la réfection d’un tronçon de la rue Neuve à Folx-les-Caves – Décision de principe, approbation du CSCH, des conditions de marché et du mode de passation ;

4. ENERGIE

- 4.1. Approbation du rapport final 2022 de la Conseillère en énergie ;

HUIS CLOS.

5. ENSEIGNEMENT

- 5.1. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 19 décembre 2022 et ayant trait au remplacement d’une institutrice maternelle à l’école communale d’Orp-le-Grand ;
- 5.2. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 27 décembre 2022 et ayant trait au remplacement d’une puéricultrice à l’école communale d’Orp-le-Grand ;
- 5.3. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 16 janvier 2023 et ayant trait au remplacement d’une institutrice primaire à l’école communale de Folx-les-Caves ;

6. LOGEMENT

- 6.1. Autorisation d’ester en justice pour le recouvrement de loyers impayés – Logement sis rue de la Sucrierie xx à Orp-le-Grand ;

0.